

Le mot du Maire

Chers Puyravaultaises, Puyravaultais,

Depuis bientôt une année vous avez fait le choix à près de 75% lors des élections municipales de 2020 de nous confier la gestion de la commune. Nous avons à cœur d'offrir à Puyravault un nouvel élan et de nouvelles perspectives de développement. La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver en réunion publique et sachez que nous le regrettons. Cet espace vide de rencontre a laissé la place à la pire des pratiques : des lettres de corbeau. Pratique qui date de 2016, même si les auteurs aujourd'hui ne sont pas les mêmes. Cela va à l'encontre de notre volonté d'apaisement de la commune et nous avons conscience qu'un grand nombre d'entre vous sont « fatigués » de recevoir ce « puyrévolté » dans leur boîte à lettre. Malheureusement sur la diffamation, le parquet ne suit pas.

Nous découvrons encore chaque jour l'ampleur du passif qui nous a été légué. Cette gestion chaotique nous oblige désormais à faire des choix clairs, assumés et nous vous devons la plus grande transparence sur ces sujets. L'audit financier que nous avons mené depuis juin et les interrogations que nous avons sur certains points ont été portés à la connaissance du Trésor Public et du Préfet. Le budget 2021 devra tenir compte de cet impératif d'équilibre ainsi de nombreux projets devront être reportés dans le temps. Cette année sera donc consacrée aux travaux les plus urgents et à la valorisation paysagère de la commune.

L'équipe municipale a connu des remous. Des démissions ont eu lieu et de fait des élections partielles se dérouleront les dimanches 11 et 18 avril prochains. Dans un souci de cohérence avec notre projet et nos valeurs nous vous proposerons une liste complémentaire pour venir renforcer notre détermination à servir le bien commun.

Toutefois des initiatives nouvelles et positives émergent : la proposition d'un sapin municipal pour le village (décoré avec la participation active des citoyens), la demande de création d'un jardin collectif, la création d'une nouvelle association pour animer le village. Puyravault retrouve aussi progressivement sa place dans les instances officielles et nous défendons âprement la commune et ses administrés.

La dynamique existe, à nous, ensemble, de transformer l'essai.

Visite de M. le sous-préfet



M. Grégory LECRU, sous-préfet de Fontenay, est venu à la rencontre de la commune le jeudi 25 février. Ce temps fut l'occasion pour l'équipe municipale de présenter Puyravault mais aussi de mettre au cœur de nos échanges les préoccupations les plus prégnantes (routes des marais, maintien de la troisième classe, état financier). Nous avons ainsi évoqué les travaux urgents à réaliser ainsi que la nécessité de redynamiser le village. Après un temps sur les dossiers techniques en mairie, une visite a été organisée pour découvrir la commune : présentation du futur lotissement du Moulin, des travaux en cours sur l'école. Une rencontre constructive et qui soutiendra les projets de Puyravault !

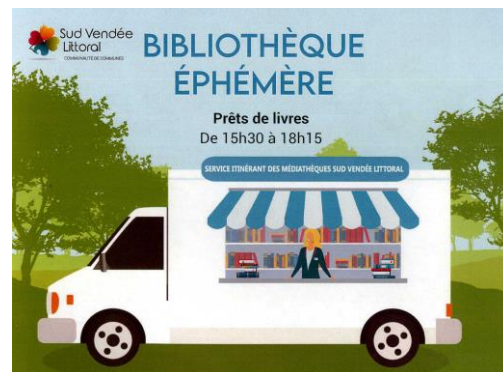
Le succès de la bibliothèque itinérante

Le vendredi 22 janvier Mme Manuella TERRIEN s'est arrêtée dans notre commune avec sa bibliothèque et fera cela désormais 1 fois par mois : Chouette !

Avec de quoi amuser les petits avec leurs nounous : des histoires, des contes et les bébés lecteurs. Rencontre aussi avec l'école maternelle et son instituteur M. VASSOGNE qui en ont profité pour emprunter quelques livres.

A la maison de retraite du « Chêne Vert » l'accueil est très chaleureux. Mme PEPIN l'animatrice a emprunté des livres pour des temps lecture. De très beaux échanges tout au long de la journée qui fut presque trop courte. Beaucoup de livres à choisir pour tous les goûts, profitez en la prochaine fois le 19 mars. De bons résultats pour cette journée enrichissante positive et agréable : 86 livres empruntés.

Merci à Mesdames PIERRON et TERRIEN du Pôle Lecture Publique de la Communauté de Communes pour cette très belle expérience qui va perdurer.



A noter sur votre agenda

Le vendredi 19 mars la bibliothèque éphémère accueillera une exposition d'art textile réalisée par Eva Demarelatrous.
Prochaines dates : 16/04 – 28/05 – 18/06

Boîte aux lettres et boîte à livres

Depuis plusieurs semaines la boîte aux lettres de la Poste et la boîte aux livres ont changé de place. Vous pourrez les trouver devant la mairie. La boîte à livres est désormais fermée la nuit.



Commission urbanisme

La commission Urbanisme environnement et qualité de vie s'est réunie en janvier afin de tracer les grandes lignes des travaux et aménagements que nous devons mener sur la commune. Du fait de la gestion dispendieuse du mandat précédent, les travaux se financeront en fond propre. Nous faisons donc le choix d'échelonner les travaux sur 5 ans.

La première phase en 2021 sera consacrée aux points suivants :

- Sécurisation rue Galerne/rue des Sablons
- Réfection des routes du Fondreau et de la Hutte
- Passage de la circulation à 30km/h (exceptée la rue Galerne qui dépend du département)
- Embellissement et fleurissement (pont / entrées de la commune)

Pour ce dernier point nous souhaitons organiser des ateliers participatifs pour la création de massifs fleuris. Comme cela s'est fait dans le passé nous ferons appel aux administrés qui souhaiteraient faire don à la commune d'arbustes et/ou de plantes vivaces. Les autres phases se construiront avec les habitants et dès que la situation épidémique évoluera nous vous proposerons de poursuivre le travail débuté avec le questionnaire que nous vous avons distribué en 2020.

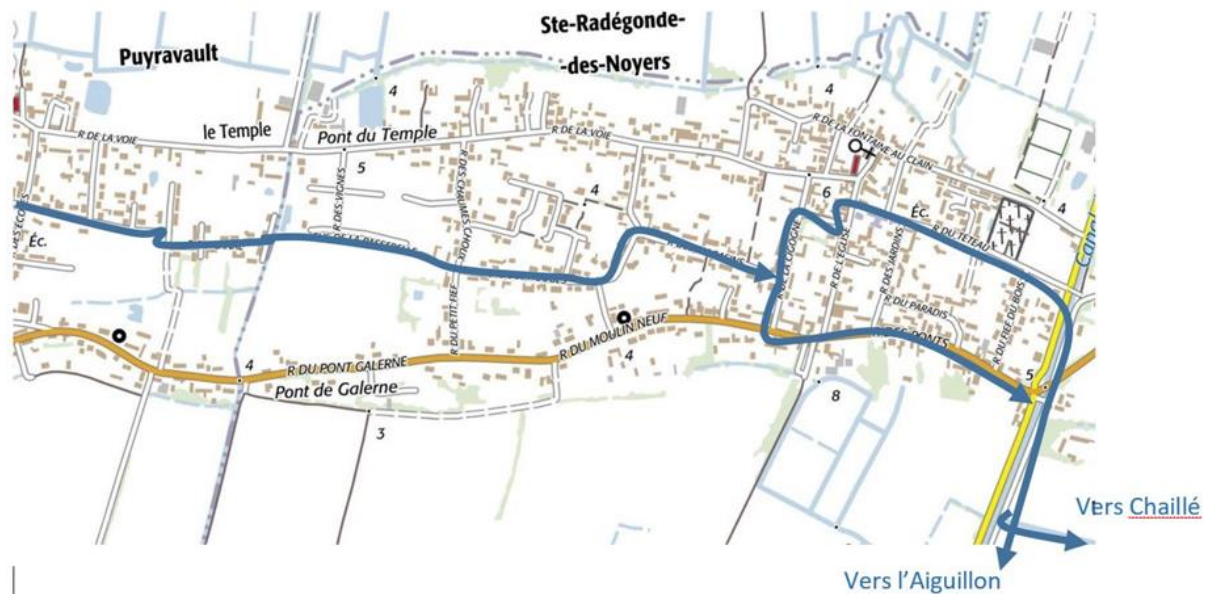
La Vélocyssée, vous connaissez ?

La Vélocyssée est la partie française d'un itinéraire cyclable allant du Cap Nord (en Norvège) jusqu'au Sud du Portugal et appelé EV1 (EuroVelo 1) ou Atlantique Coast Route.

En France, la Vélocyssée va de Roscoff à Hendaye de façon continue (1290 km) et accueille de plus en plus de cyclotouristes.

La Vendée, qui compte 1200 km de pistes cyclables, sous le label de « la Vendée à vélo », en a 250 en commun avec la Vélocyssée, dont quelques-uns sur notre commune, sous forme de voies partagées (communes au vélo et à la voiture, ici) au niveau du Port de l'Épine.

Comment la rejoindre ?



En filant le long du canal du Clain, on peut rejoindre le pont du Brault, la Pré Mizottière et Champagné puis l'Aiguillon, ou bien les écluses du Brault et Marans.

Transports

Service mobilité communal – 02.51.28.61.99 – Participation 2€

Tous les lundis la commune propose un service de mobilité, la réservation se fait auprès de la mairie dans la limite des 6 places disponibles et dans le respect des gestes barrières.

Ce service est proposé afin de réaliser ses courses :

- 1^{er} et 3^{ème} lundi en grande surface (Intermarché/Leclerc de Luçon)
- 2^{ème} et 4^{ème} lundi au Spar de Champagné les Marais

Association Déplacement Solidaire - 06 85 54 94 25

Avec Monsieur Bernard CHARRIER, Président

Monsieur Claude NAULT habite à Champagné-les-Marais, il est conducteur référent pour Puyravault.

Aujourd'hui l'association compte 110 chauffeurs et a réalisé en 2019 2700 déplacements,

Les tarifs : Cotisation annuelle : 4€ - Forfait 10 1ers km : 3€ - Km supplémentaire : 0,40€.

il vous faut appeler 3 jours avant votre déplacement. En raison des normes sanitaires, 1 seule personne ou 1 couple par transport. L'association recherche des chauffeurs afin de pérenniser cette activité.

Aléop - 02 51 24 90 98 - SOVETOURS

La Roche-sur-Yon/La Rochelle et vice-versa, le car passe par de nombreuses communes et a un arrêt rue Galerne à Puyravault. Les tarifs sont plutôt intéressants pour cette ligne régulière.

Des points de vente à l'Office du tourisme et au tabac-presse de St Michel-en-L'Herm et au Luc Distributions à Chaillé-les-Marais ou directement auprès du chauffeur,

Vie associative

Le comité des Fêtes de Puyravault « on est C.A.P ! » va mettre en place pour l'année 2021, un atelier couture, tricot et broderie, si vous êtes intéressés par ces projets d'ateliers (toujours dans le respect des règles sanitaires), vous pouvez vous inscrire en adressant votre courrier à l'association.

Le cartonnage reste l'atelier phare de l'association avec notre animatrice, Madame Brigitte LIGONNIERE et notre responsable Madame Chantal RIBERON sans oublier nos adhérentes inscrites à cette activité.

Nous envisageons de réunir des joueurs de pétanque et de palet pour constituer des équipes, (terrain disponible à l'aire de jeux des Courlis) ou autres lieux pour des parties de détente et de convivialité. Nous pourrions pratiquer la marche à pieds (en groupe) sur Puyravault pour une remise en forme avec un parcours défini à l'avance par les adhérents(es) toujours dans la détente et la bonne humeur. Nous allons mettre en étude la réalisation pour le début juin à fin août 2021 des Apéros Concert avec le partenariat associatif des communes environnantes. Il y aura un vide grenier sur la commune, le 17 Juillet 2021 (dossier Préfectoral en cours de réalisation et de tous les services concernés). Nous aurons « la journée des Artistes » sur 2 jours, qui se passera dans la Salle Polyvalente et en extérieur (date à définir) et selon le protocole sanitaire du moment.

M. Frappin président de l'association vous remercie et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Comité des fêtes de Puyravault - On est C.A.P! 1 impasse de la Mairie 85450 Puyravault

Tél : 06.64.36.02.73 / Mail : on.est.C.A.P85@gmail.com

Graines de jardinier

Les enfants du centre périscolaire « Mill Goules » ont créé leur potager. Ils sont à la recherche de graines à semer pour récolter de bons fruits et légumes.

« si vous avez des graines à nous donner nous serions ravis de les semer dans notre potager. Nous prenons toutes sortes de graines. »

Dépôt des graines au périscolaire – 02 51 28 93 54



Le bulletin municipal

Depuis le mois de janvier il est de retour dans vos boîtes aux lettres. Après plusieurs années sans parution nous avons décidé de le relancer. Ce support est celui de tous les habitants de la commune, nous souhaitons associer les citoyens dans le prochain numéro (juillet 2021). Vous pouvez donc rejoindre le comité de rédaction (*inscription en mairie – réunion sous réserve des conditions sanitaires*).

Nous souhaitons aussi citer le cabinet des infirmières libérales de Champagné qui assure un grand service de santé auprès des Puyravaultais, Pour les joindre : 02 51 56 94 12

Horaires des travaux

Pour la quiétude de tous et le respect des règles de bon voisinage, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux bruyants (bricolage/jardinage).

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

La Puyravaultaise, Le Puyravaultais – Journal Municipal d'Information – Imprimé par nos soins

Mairie de Puyravault – Impasse de la Mairie – 85450 PUYRAVAULT

Téléphone : 02.51.28.61.99 Courriel : mairie.puyravault85@wanadoo.fr

Site internet : www.puyravault-vendee.fr

Horaires d'ouverture : mercredi de 13h30 à 16h30/ samedi de 9h à 12h

Ne pas jeter sur la voie publique - Prochain numéro le 3 avril 2021